

Tarifs formations Fopas pour les collaborateurs payants*

Collaborateurs payants chez Fopas Les collaborateurs du secteur de l'assurance **de catégorie Cadre II et plus** peuvent s'inscrire au Fopas pour :

- toutes les formations de groupe, excepté pour les Techniques de l'assurance via Insert
- toutes les autres activités d'apprentissage

Ces collaborateurs **n'appartiennent pas au groupe cible du Fopas**. Pour certaines inscriptions, le Fopas établit une note de frais, qui est adressée à la personne de contact RH dans l'entreprise.

S'inscrire, c'est s'engager. Des sanctions sont en vigueur en cas d'absences et d'annulations tardives.

Activité d'apprentissage payante ou pas ? Les activités d'apprentissage suivantes sont gratuites :

- Participation aux sessions d'inspiration
- Participation aux webinaires
- Accompagnement de carrière

Les activités d'apprentissage suivantes sont payantes :

- Participation à toutes les formations de groupe
- Participation à tous les e-learning

Aperçu des tarifs

Formations de groupe - Tarif par participant et par jour – (pas d'application de TVA) *

Tout domaine sauf Techniques de l'assurance via Insert	115 EUR/jour
Techniques de l'assurance via Insert	285 EUR/jour

Formations en ligne - Tarif par participant et par account – (pas d'application de TVA) *

Langue et Digital skills	100 EUR/account
Techniques de l'assurance via Febelfin	Coûts sur demande

*

- Si la catégorie salariale lors de l'enregistrement d'un collaborateur fait défaut, l'inscription est par définition payante.
 - Les tarifs sont adaptés chaque année en septembre sur base du coût moyen des formations de l'année précédente.
- Version 9/2017 – v 3